



IMPACT

Depuis 2013, UNMAS Mali a contribué à :

- **La protection des populations civiles** des engins explosifs.
- **L'amélioration de l'accès** aux moyens de subsistance, de la liberté de mouvement et de la reprise des activités économiques des populations ;
- **L'acheminement plus sécurisé de l'aide humanitaire** en période de conflit ;
- **Au développement, au sein des autorités nationales, d'une capacité basique de réponse pour la neutralisation, l'enlèvement et la destruction des engins explosifs (NEDEX)**, notamment suite à la création du Centre national de coordination des opérations NEDEX (CCO).



4 391 584 mètres carrés de terres remises à disposition des populations, **16 685** REG et **112 127** munitions de petit calibre détruits. **1 525** membres des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) formés à l'atténuation de la menace explosive.



452 338 personnes ont bénéficié de sessions d'éducation aux risques depuis 2015 sur financement UNMAS ; des messages de sensibilisation ont été diffusés en **cinq** langues nationales à travers les radios locales ; **1 116** travailleurs humanitaires ont été sensibilisés aux risques explosifs ; et **416** chauffeurs (y compris d'organisations humanitaires) travaillant sur les axes routiers affectés par les incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) ont été sensibilisés aux risques.



En soutien aux autorités nationales, **571** tonnes de munitions obsolètes, dangereuses et hors d'usage, dont **85** missiles sol-air (2014), ont été détruits en toute sécurité ainsi qu'environ **11 500** armes à feu. Ceci représente le plus gros stock de munitions détruites au monde avec l'assistance d'UNMAS.



68 armureries et sites de stockage d'armes et de munitions construites ou réhabilitées ; **612** personnels des FDSM formés à la gestion sécurisée des armes et des munitions (GAM).

À PROPOS

Depuis le déclenchement des hostilités en 2012, la menace explosive¹ affecte fortement la sécurité et la liberté de mouvement des autorités de l'État, des acteurs internationaux, ainsi que des civils, dans le nord et centre du pays. En plus de représenter une menace pour la vie des populations civiles, cette contamination limite l'accès aux moyens locaux de subsistance et services de base, entrave l'acheminement de l'aide humanitaire, et la liberté de mouvement des populations. Les personnes déplacées internes et qui retournent dans leurs communautés sont parmi les plus à risque. Plus généralement, la contamination entrave la reprise des activités économiques des populations et les initiatives de développement.

Depuis 2017, le Mali a connu une augmentation significative des incidents liés aux EEI, en particulier dans le centre du pays, ce qui a fait un grand nombre de victimes parmi les civils et a entravé les efforts de stabilisation. En 2021, une expansion progressive de la menace explosive vers l'ouest du pays a été constatée, et celle-ci continue en 2022. Depuis juillet 2013 jusqu'à la fin septembre 2022, le Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) a enregistré 1 488

¹ La menace explosive inclut les mines, les restes explosifs de guerre (REG) et les engins explosifs improvisés (EEI).

EEl/mines utilisés par des groupes armés non étatiques, faisant 902 morts et 2 400 blessés. En 2022, les civils² représentent 40% de l'ensemble des victimes d'engins explosifs improvisés ou de mines au Mali (28% en 2021), et Mopti est restée la région où l'on a enregistré le plus d'EEl/mines (36%) et la plus grande proportion de victimes (65% du total). Entre 2012 et 2021, le nombre de victimes de restes explosifs de guerre (REG) a progressivement diminué de 56 à 17 par an (24 victimes de REG enregistrées en 2020, 18 en 2021). 324 victimes civiles de REG ont été identifiées depuis 2012, dont 68% d'enfants.

Au Mali, UNMAS à travers la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), est mandaté par la résolution 2640 (2022), qui priorise : 1. les efforts de stabilisation et de protection des civils dans le centre du pays, 2. le renforcement des capacités nationales dans l'atténuation de la menace des engins explosifs, 3. la formation contre les risques explosifs aux troupes de la MINUSMA au Mali.

ACTIVITÉS

La vision d'UNMAS au Mali : La population au Mali est plus sûre et sécurisée grâce au risque réduit lié aux engins explosifs.



1. La protection des civils à travers la lutte antimines

Agissant comme coordinateur national pour la lutte antimines et co-président du Groupe de travail de lutte antimines humanitaire (GTLAMH), UNMAS coordonne et met en œuvre les activités humanitaires qui comprennent : l'éducation aux risques des engins explosifs ; des activités d'assistance aux victimes au sein des communautés et la formation et l'encadrement des organisations de la société civile malienne dans la conduite d'activités humanitaires de lutte contre les mines. UNMAS s'assure également que ses partenaires se conforment aux normes internationales de lutte antimines (NILAM) en fournissant des services de contrôle et assurance qualité via ses bureaux régionaux situés à Gao, Kidal, Mopti, Tessalit et Tombouctou.



2. Appui aux autorités nationales pour la gestion des risques liés aux engins explosifs

UNMAS appuie les autorités nationales dans le développement de leurs capacités techniques à gérer les menaces explosives, à coordonner les interventions et à se conformer aux NILAM, via la formation, l'appui technique, le mentorat et l'équipement des FDSM. D'autre part, UNMAS conseille et forme les autorités maliennes dans le domaine du stockage et de la gestion des armes et des munitions, en plus de conseiller le Secrétariat Permanent de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre sur les obligations internationales du Mali concernant les IEDs/mines, les REG et les armes et munitions.



3. Rendre plus sûres les opérations pour le personnel civil et militaire de la MINUSMA

UNMAS appuie la MINUSMA dans le but d'atténuer la menace explosive, en fournissant des conseils techniques ainsi que des formations avant et pendant le déploiement des contingents, facilitant ainsi la liberté de mouvement des casques bleus, et permettant d'améliorer la résilience et les conditions sécuritaires pour la mise en œuvre du mandat de la Mission – en accord avec l'initiative Action pour le Maintien de la Paix (A4 du Secrétaire général et avec le Plan d'action pour la mise en œuvre du Rapport sur l'amélioration de la sécurité des casques bleus. Une assistance spécialisée est également fournie aux équipes de déminage de la MINUSMA.

FINANCEMENT

UNMAS Mali est financé en grande partie par le budget statutaire de la MINUSMA. Les États-Unis et la Suisse fournissent également des contributions en ressources humaines.

Pour plus d'informations :

Charles Frisby, Chef du Programme UNMAS Mali, Bamako, frisby@un.org

Takuto Kubo, Chef de la Section Programme, Planning et Management, New York, kubo@un.org

² Le nombre de civils n'inclut pas le personnel civil des Nations unies.